



64^E CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Association parlementaire du Commonwealth – Conférence parlementaire
Kampala (Ouganda)
22 au 28 septembre 2019

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et membre suppléante du Comité exécutif de l'APC
- M^{me} Maryline Picard (Soulanges), vice-présidente de la Section du Québec de l'APC
- M^{me} Christine St-Pierre (Acadie)
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

La 64^e édition de la Conférence parlementaire du Commonwealth se tenait à Kampala, en Ouganda, du 22 au 28 septembre 2019. Celle-ci avait pour thème « Adaptation, engagement and evolution of parliaments in a rapidly changing Commonwealth ». En plus des réunions statutaires de l'organisation, une dizaine de sessions de travail thématiques s'y sont tenues.

La 6^e Conférence triennale des Femmes parlementaires du Commonwealth, l'Assemblée générale de l'APC, la réunion du Comité exécutif de l'APC ainsi que la réunion de l'association des greffiers étaient également organisées dans le cadre de la 64^e Conférence parlementaire du Commonwealth

L'APC a entamé, au cours des dernières années, une vaste réflexion quant à sa gouvernance. À cet effet, l'Assemblée nationale du Québec a été invitée à participer aux travaux du comité spécial de l'APC formé pour étudier cette question.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Assurer une présence active de l'ANQ au sein des instances internationales de l'APC.

- Des représentantes de l'Assemblée nationale du Québec ont participé à tous les travaux de cette conférence, incluant la conférence des femmes parlementaires du Commonwealth, le comité sur la gouvernance, le comité exécutif ainsi que les différentes sessions thématiques portant notamment sur **les changements climatiques, les innovations scientifiques et technologiques dans les travaux parlementaires** et le **harcèlement sexuel au sein des parlements**.

Présider la séance de travail sur le thème « Post Legislative Scrutiny (PLS) : A Dimension of the Oversight Function of Parliament. How is this Represented Within Different Political System? » ainsi que celle portant sur « The Role of Parliament in the Doctrine of Separation of Powers : Enhancing Transparency and Accountability ».

- **Deux parlementaires québécoises ont présidé les séances de travail** susmentionnées. Celles-ci se sont soldées par l'adoption de recommandations à l'endroit des assemblées législatives du Commonwealth. Les recommandations sont disponibles dans le [communiqué final](#) de la Conférence.

Siéger comme membre suppléant au Comité exécutif de l'APC, en raison de l'absence du représentant de la Nouvelle-Écosse.

- La vice-présidente a pris part à la réunion du comité exécutif de l'APC ayant eu lieu à huis clos, les 24 et 25 septembre.
- Tel qu'entériné par l'assemblée générale du 28 septembre, **l'ANQ occupe officiellement un siège au comité exécutif de l'APC**, et ce, pour une période de trois ans.
- Les représentantes et représentants canadiens au comité exécutif ont confirmé la tenue de **la prochaine Conférence parlementaire du Commonwealth à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 12 au 18 janvier 2021**.

Participer aux travaux de la Conférence des Femmes parlementaires du Commonwealth, aux différentes séances thématiques et à l'Assemblée générale.

- Les parlementaires québécoises ont pris part aux travaux de la 6^e Conférence des Femmes parlementaires du Commonwealth s'étant déroulés les 23 et 24 septembre. Les ateliers portaient, entre autres, sur les avancées effectuées et les objectifs à atteindre quant à la participation des femmes à titre de parlementaires, sur l'intimidation et le harcèlement au sein des parlements, sur la promotion des femmes parlementaires dans les postes de leadership et sur le mentorat aux nouvelles parlementaires.
- Elles ont également pris part à l'assemblée générale des Femmes parlementaires du Commonwealth, au cours de laquelle la députée Shandana Gulzar Khan, de l'Assemblée nationale du Pakistan, a été élue à titre de présidente du réseau.

Favoriser les liens entre le Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth et le Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) dont la présidence est actuellement assurée par l'ANQ.

- La vice-présidente de l'Assemblée nationale, qui est également présidente du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie, a eu un entretien privé avec M^{me} Khan. Ces dernières ont convenu d'augmenter les collaborations entre les deux réseaux, dont la **lutte à l'intimidation et au harcèlement à l'intérieur des parlements**.

Représenter la région canadienne à la réunion du **groupe de travail sur la gouvernance**, mis sur pied par le Comité exécutif.

- La vice-présidente de l'ANQ a assisté à cette réunion. Ses connaissances de la structure de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) s'avéreront utiles à l'APC, puisque cette dernière organisation souhaite s'inspirer du statut constitutif de l'APF dans le cadre de la refonte de ses documents constitutifs.

Rencontrer les homologues des autres parlements du Commonwealth et renforcer les relations interparlementaires de l'ANQ.

- Les députées québécoises ont pu renforcer les liens de l'ANQ avec les institutions législatives canadiennes, de même qu'avec des parlementaires de diverses régions du monde, dont l'Asie, l'Afrique et les îles britanniques.
- Elles ont par ailleurs pu prendre la mesure de plusieurs enjeux internationaux touchant les États membres du Commonwealth, notamment les **conditions socio-économiques des filles et des femmes, la lutte à la pauvreté** et certains **conflits armés ou politiques**.

AUTRES RÉSULTATS

La vice-présidente de l'Assemblée nationale a participé à un dîner officiel chez le président de la République de l'Ouganda, M. Yoweri Museveni.

Des parlementaires de la délégation québécoise ont visité le Parlement du Royaume du Buganda, région englobant la capitale du pays, Kampala. Elles ont eu l'occasion d'y rencontrer le premier ministre du Royaume, M. Charles Peter Mayiga.

Les parlementaires québécoises ont pris connaissance du document « **Recommended Benchmarks for Codes of Conduct applying to Members of Parliaments** », lancé à l'occasion de cette Conférence parlementaire du Commonwealth.

STATISTIQUES



SUIVIS

Une correspondance de la présidente du Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie à la présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth en vue de développer des projets communs aux deux organisations a été envoyée.

La *Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail* de l'Assemblée nationale est parvenue aux autorités politiques et administratives de l'APC et de son réseau des femmes afin que celle-ci puisse circuler au sein des parlements membres.

DÉPENSES

M^{ME} MARYSE GAUDREULT, VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC (ANQ) ET MEMBRE SUPPLÉANTE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'APC

Transport ¹	279,00 \$
Repas	147,25 \$
Hébergement	1 549,38 \$
Frais d'inscription ²	0 \$
Divers	209,29 \$

Sous-total	2 184,92 \$
-------------------	--------------------

M^{ME} MARYLINE PICARD (SOULANGES), VICE-PRÉSIDENTE DE LA SECTION DU QUÉBEC DE L'APC

Transport	8 727,27 \$
Repas	176,70 \$
Hébergement	1 357,32 \$
Frais d'inscription ³	0 \$
Divers	228,85 \$

Sous-total	10 490,14 \$
-------------------	---------------------

M^{ME} CHRISTINE ST PIERRE (ACADIE)

Transport	7 747,45 \$
Repas	176,70 \$
Hébergement	1 357,32 \$
Frais d'inscription	1 986,98 \$
Divers	304,37 \$

Sous-total	11 572,82 \$
-------------------	---------------------

CONSEILLER EN RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES

Transport	9 468,88 \$
Repas	176,70 \$
Hébergement	1 517,83 \$
Frais d'inscription	1 986,98 \$
Divers	431,82 \$
Sous-total	13 582,21 \$

AUTRES FRAIS

Annulation billet d'avion	0 \$
Annulation inscription	0 \$
Interprétation	0 \$
Visa	140,03 \$
Sous-total	140,03 \$

SOUS-TOTAUX GLOBAUX

Transports	26 222,60 \$
Repas	677,35 \$
Hébergement	5 781,85 \$
Frais d'inscription	3 973,96 \$
Divers	1 174,33 \$
Autres frais	140,03 \$
TOTAL	37 970,12 \$

¹ Le coût du billet d'avion a été pris en charge par l'organisation hôte.

² Les frais d'inscription ont été pris en charge par l'organisation hôte.

³ Les frais d'inscription ont été pris en charge par l'organisation hôte.

Ce rapport a été approuvé par les participants.